

Publié le 11 mars 2009

## Gare +, site stratégique du développement d'Angers

Le projet Gare + d'Angers Loire Métropole n'est pas la simple reconquête des friches urbaines du quartier environnant la gare TGV, inaugurée en 2005. Il s'agit aujourd'hui de contribuer, à travers son aménagement, au développement économique de la métropole angevine, dans une perspective de développement durable. C'est à la Société d'aménagement de la région d'Angers que la mission a été confiée.



Avec sa gare TGV en cœur de ville, Angers est depuis quatre ans à 1 h 30 de Paris. Le bâtiment en verre de la gare s'est voulu minimaliste, ouvert, sans rupture avec un quartier identifié depuis longtemps par la qualité du bâti de ses hôtels. Entre les deux, l'immense parvis de la gare a été aménagé par la [Sara](#), Société d'aménagement de la région d'Angers. Occupé par l'intermodalité (cars, bus, taxis, abris vélos et, en 2011, tramway), le parvis donne naissance à un cheminement urbain, marquant le trajet des pistes cyclables vers toute la ville. Au-delà de la gare, un immeuble comprenant un parking, des bureaux et quelques commerces a déjà été érigé, première étape de la reconquête du grand quartier de la gare.

Une friche urbaine en déshérence, située à l'arrière de la gare, doit renouveler et redynamiser le quartier. Sur ce périmètre de 6 hectares, les gabarits et volumes des futures constructions ont été définis avec la ville par l'urbaniste Nicolas Michelin, concepteur du projet. En juillet 2008, la Sara s'est vue confier par les élus de la communauté l'aménagement de cette nouvelle Zac et sa mise en œuvre opérationnelle. Un architecte coordonnateur sera bientôt désigné pour accompagner les promoteurs et architectes retenus îlot par îlot, afin de garantir la cohérence globale du projet. Pour Jean-Charles Maria, le nouveau directeur de la Sem, la phase à venir est le renouvellement de cette friche : « nous allons redessiner cette partie de la ville en prolongeant la mixité urbaine. L'aménagement de la Zac se fera en évitant de casser la nature des quartiers environnants. »

L'heure est à un aménagement partagé. Les riverains ont pu s'exprimer sur les programmes. Ceux-ci ont abouti à une répartition entre un quartier tertiaire de 45 000 m<sup>2</sup> de bureaux, 20 000 m<sup>2</sup> de logements, 4 500 m<sup>2</sup> de commerces et 1 500 m<sup>2</sup> d'équipements publics dont une crèche. Le projet Gare + devra favoriser la mixité urbaine, entre espaces publics et privés, tout en s'intégrant au quartier existant. Conçus suivant des critères environnementaux de pointe, les immeubles permettront de réduire massivement les dépenses d'énergie.